

**Liste des délibérations de la réunion du Conseil Municipal du 24 Février 2026 à 18h30.**

Présents : ESTEBAN Martine (Maire), BATSALLE Agnès, BERGE Yves, BERTHELOT Marie (3° Adjte), BONNEFONT André, CERT Claudine, DAREAUX François, D'ANTONI Mireille (5° Adjte), EYCHENNE Patrick (1° Adjt), GARCIA Frédéric, JOLIBERT Frédéric, LAGARDE Daniel (4° Adjt), MERCIER Jean, METGE Nadine, MILVILLE Françoise (6° Adjte), MOUCHAGUE Nicole.

Excusés et représentés : CLIMENT Alain avec procuration à ESTEBAN Martine, COUFFIGNAL Jean-François avec procuration à BERGE Yves, FABRY Philippe (2° Adjt) avec procuration à MILVILLE Françoise, LAVIGNE Delphine avec procuration à LAGARDE Daniel, MAURAT Jean-Luc avec procuration à MERCIER Jean, RODA Joel avec procuration à EYCHENNE Patrick.

Excusée et non représentée : VAN MOLLE Julie.

Secrétaire : LAGARDE Daniel.

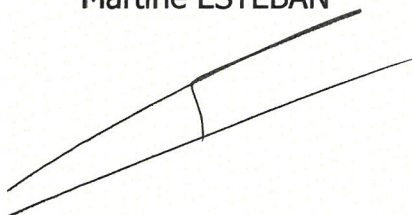
Quorum : 12 Conseillers.

- 1°) Délibération n°2026/10 examinée le 24 Février 2026 – Proposition de modification du chemin rural dit de la Rivière, Chemin du Château d'eau. Approuvée à l'unanimité.
- 2°) Délibération n°2026/11 examinée le 24 Février 2026 – Utilisation des locaux scolaires pour la tenue de réunions politiques. Approuvée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.

**Le Maire**

Martine ESTEBAN



**Le Secrétaire**

Daniel LAGARDE.

